CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77477** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE 14/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/07/2024

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2005 B 01024

Siret : 484 220 827 00030

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5422340

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7439031304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7439031304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS YANNICK REMAUD

37 ROUTE DE L'AIGUILLON
ZONE INDUSTRIELLE DE LA BEGAUDIERE
85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Téléphone : 02 51 55 35 41 **Fax :**
Portable : 06 51 98 36 42

Responsabilité légale :
JM BOIS (930 345 269) / YR FAMILLE (949 880 223) / REMAUD YANNICK
PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.remaud-menuiserie.fr

E-mail : contact@remaud-bois.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 052 395 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/01/2026 16:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E77477** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE **14/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/07/2024
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2005 B 01024

Siret : **484 220 827 00030**

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5422340

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7439031304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7439031304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS YANNICK REMAUD**

37 ROUTE DE L'AIGUILLON
ZONE INDUSTRIELLE DE LA BEGAUDIERE
85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Téléphone : 02 51 55 35 41 **Fax :**
Portable : 06 51 98 36 42

Site Internet : http://www.remaud-menuiserie.fr
E-mail : contact@remaud-bois.fr

Responsabilité légale :
JM BOIS (930 345 269) / YR FAMILLE (949 880 223) / REMAUD YANNICK
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Menuisier)	26/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	26/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.